

Foire d'échantillons de Bâle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 41

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

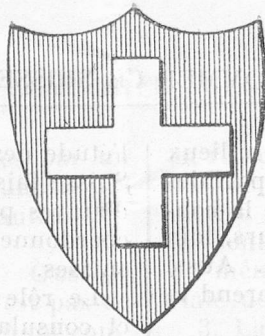
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



BULLETIN MENSUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE
SUISSE EN FRANCE

Siège Social : 61, Avenue Victor-Émmanuel III, PARIS (8°)

SOMMAIRE

ÉTAT DES MEMBRES. — FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE BALE. —
CONFÉRENCE POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE SUISSE.
— LE CHOMAGE EN SUISSE. — LES « CONGÉS DE FIN
DE SAISON » POUR LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE. —
IMPORTATION DE L'HORLOGERIE EN FRANCE. — CON-
VENTION DE COMMERCE FRANCO-CANADIENNE. — RAP-
PORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE
EN 1922. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA
FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES; RÉ-
SUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. — TRANSPORTS. —
AVIS DIVERS.

ÉTAT DES MEMBRES

*Le Comité de Direction a procédé à l'admis-
sion des membres suivants :*

MEMBRES EFFECTIFS

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES,
M. Marc Sagne, 93, rue Rouget-de-l'Isle, Su-
resnes (Seine).

CUANILLON (Fritz), fabricant d'horlogerie, à
Bienne (Berne).

DUBOIS (Edmond), imprimeur, 10, cité
d'Angoulême, Paris.

ETABLISSEMENTS BENZIGER & Co, S. A., Li-
brairie, Imprimerie, Einsiedeln (Schwyz).

HASLER, S. A., ci-devant Atelier des Télé-
graphes de G. Hasler, Berne.

JORIN (Ernest), Administrateur-délégué de
la Société « E. JORIN, Sté An. », 27, avenue
de Suffren, Paris.

SCHAUBLIN-VILLENEUVE (Ch.), Fabrique de
Machines, à Malleray (Berne).

SCHINDLER & Cie, Fabrique d'ascenseurs et
de machines, Sentimattstrasse, 3, Lucerne.

SCHURCH (Armand), Ingénieur-Directeur,
La Robertsau, 58, rue Principale, Strasbourg
(Bas-Rhin).

TRÉFILIERIES RÉUNIES S. A., Bienne.

MEMBRES ADHERENTS:

CHAMBRE SYNDICALE DES IMPORTATEURS-EX-
PORTATEURS DE FRANCE, 10, rue de Lancry,
Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA VENTE DES RAC-
CORDS SUISSES, 45, boulevard Richard-Lenoir,
Paris.

FOIRE D'ÉCHANTILLONS DE BALE

Nos lecteurs auront appris par les journaux
que les Halles de la Foire de Bâle ont été, le
16 septembre dernier, presque complètement
détruites par un incendie.

La prochaine Foire ne pourra ainsi pas
avoir lieu comme cela était prévu, du 5 au
15 avril 1924. Cependant, avec l'appui des au-
torités bâloises, le Comité de la Foire a pris
toutes les mesures nécessaires pour assurer
la reconstruction rapide des bâtiments.

On construira d'abord deux grandes Halles
en béton pour remplacer les bâtiments dé-
truits et on activera le plus possible la cons-
truction du bâtiment de l'Administration
dont le projet était déjà prêt avant la catas-
trophe.

On compte que la Foire de 1924 pourra
avoir lieu dans la seconde moitié du mois
de mai.

Le Comité de la Foire a pu constater que

ce sinistre avait éveillé dans tous les milieux de la population de nouvelles sympathies pour notre institution nationale et que la bonne volonté de ses amis et collaborateurs, loin d'être paralysée avait été raffermie. Aussi c'est avec pleine confiance qu'il entreprend la reconstruction de l'édifice en ruines.

Nous réitérons ici l'expression de la sympathie que nous avons déjà témoignée au Comité de la Foire de Bâle et nous lui adressons nos vœux chaleureux pour le prompt et complet succès de l'œuvre de reconstruction qu'il entreprend avec tant d'ardeur et de courage.

CONFERENCE POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE SUISSE

Pendant le Comptoir d'Echantillons de Lausanne qui a eu lieu du 8 au 23 septembre et dont le succès a été considérable, s'est tenue, comme nous l'avions annoncé, une *Conférence pour l'Expansion Economique et la Propagande Suisses à l'étranger*.

Cette Conférence avait attiré un nombreux public d'hommes politiques, de diplomates, d'industriels et de commerçants dont beaucoup de suisses résidant à l'étranger.

Remarquablement présidée par M. Aloïs de Meuron, conseiller national, la conférence a été pour les participants l'occasion de se faire une idée très nette de ce qui se faisait actuellement en Suisse et à l'étranger en vue de notre expansion économique et de ce qui restait encore à faire pour améliorer notre action, pour l'intensifier et pour mieux coordonner tous les efforts et toutes les bonnes volontés.

Les nombreux vœux émis par les orateurs et les résolutions adoptées par l'Assemblée ont été transmis au Département fédéral de l'Economie publique dont le chef, M. le Conseiller fédéral SCHULTHESS qui assistait à la Conférence, donna l'assurance qu'il les examinerait avec soin.

Il ne nous est pas possible de résumer ici en détail les très intéressants exposés qui ont été écoutés tous avec un vif intérêt. Nous nous étendrons plus particulièrement sur ce qui a été dit de l'activité des Chambres de Commerce.

Disons seulement que M. de Meuron en ouvrant la séance a exposé les buts poursuivis par les organisateurs; que M. H. Muret, Président du Comité d'organisation, a présenté un rapport général sur la nécessité de la propagande industrielle et commerciale et sur

l'étude des débouchés. Il a rappelé ce que la Suisse faisait dans ce domaine et ce que font d'autres pays et a insisté sur la nécessité de coordonner le travail des diverses institutions suisses.

Le rôle de la représentation diplomatique et consulaire dans notre expansion économique a été traité d'une façon magistrale par M. le Dr. W. Bleuler, professeur à l'Université de Zurich et par M. William Martin, chef de division au Bureau International du Travail.

L'activité des Offices suisses de renseignements et de documentation et celle du Secrétariat des Suisses à l'étranger ont été exposées successivement par MM. Georges Pailard, professeur à l'Université de Lausanne, O. Cattani, secrétaire de la Société suisse des constructeurs de machines et Agénor Krafft du secrétariat des Suisses à l'étranger.

Le rôle des *Chambres de Commerce suisses en Suisse et à l'étranger* a été exposé en premier lieu par M. G.-J. Burnens.

Le rapporteur remarque pour commencer que la Suisse à l'exemple de l'Angleterre a laissé à l'initiative privée le soin de créer des Chambres de commerce, sauf deux exceptions qui sont des institutions officielles; la Chambre cantonale neuchâteloise du commerce, de l'industrie et du travail, la Chambre cantonale bernoise du commerce et de l'industrie.

M. Burnens trace ensuite un tableau de l'activité des Chambres de commerce, qui est des plus vastes, et s'est naturellement accrue de toute l'importance qu'ont pris les intérêts économiques dans notre société moderne. A l'instar des organisations étrangères analogues, les Chambres de commerce suisses jouent en quelque sorte le rôle d'intermédiaire libre entre les milieux économiques et les autorités.

Le rapporteur énumère ensuite toutes les sortes d'activités des Chambres de commerce:

a) *Activité d'ordre législatif*: Etude des projets de lois cantonales et fédérales, touchant le commerce et l'industrie et les préavis fournis aux autorités.

b) *Activité d'ordre social*: Etude des conditions ouvrières, appui aux œuvres sociales, collaboration à la législation sociale (travail dans les fabriques, assurances accident, maladie, chômage, etc.). Intervention pour la création et l'organisation de cours professionnels et d'enseignement industriel, examen d'apprentissage, etc.

c) *Activité d'ordre administratif*: Délivrance en vertu d'un arrêté fédéral des certi-